

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

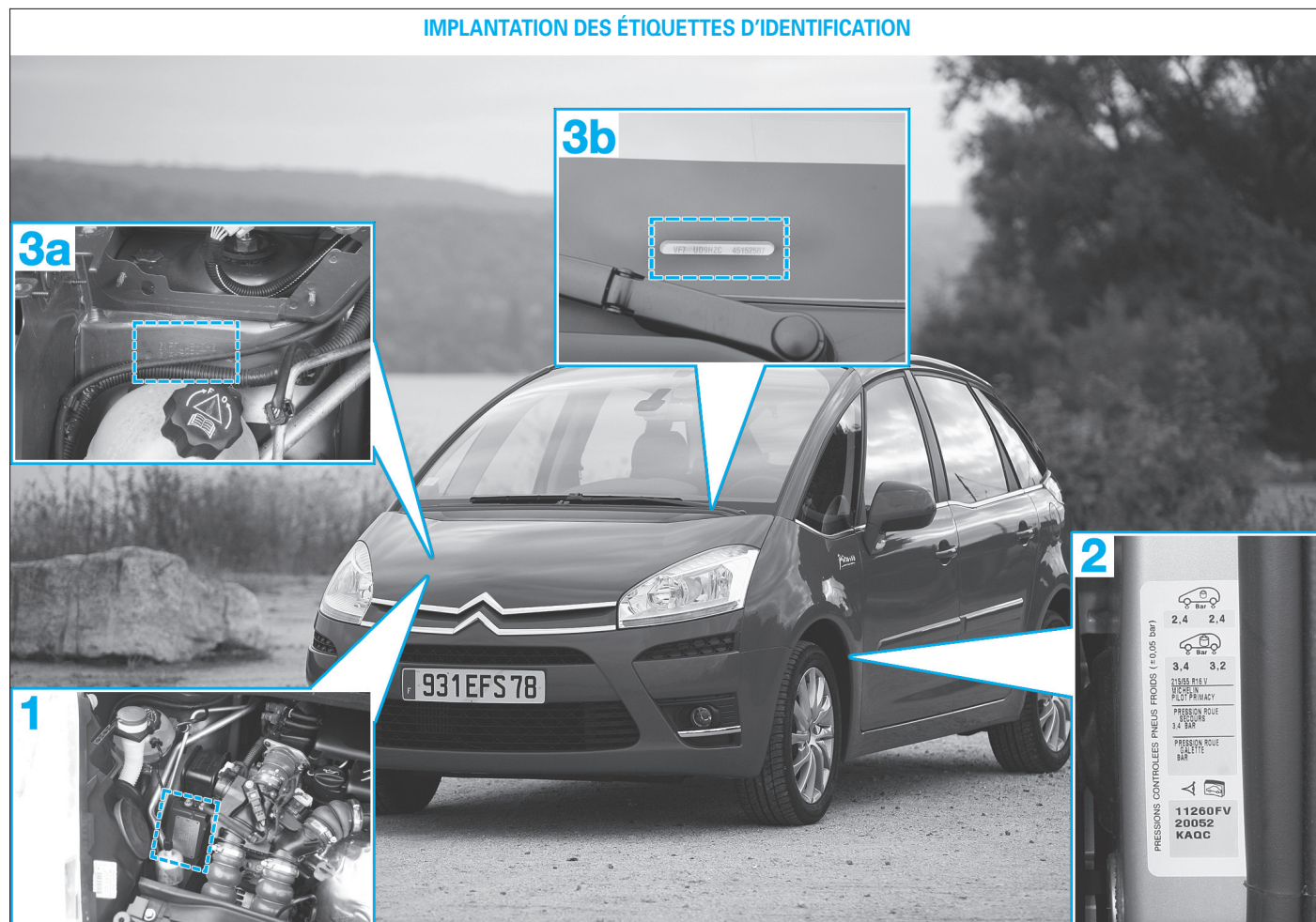
GAMME

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
C4 Picasso 5 places					
1.6 HDi FAP* Pack, Pack Ambiance, Pack Dynamique, Exclusive	01/2007 >	UD9HZC	DV6TED4 / 9HZ	1560	Manuelle 5
1.6 HDi FAP* BVMP6 Pack, Pack Ambiance, Pack Dynamique, Exclusive	01/2007 >	UD9HZH	DV6TED4 / 9HZ	1560	BVMP** 6
2.0 HDi FAP* BVMP6 Pack Ambiance, Pack Dynamique, Exclusive	01/2007 >	UDRHJH	DW10BTED4 / RHJ	1997	BVMP** 6
2.0 HDi FAP* Auto 6 Exclusive	01/2007 >	UDRHRJ	DW10BTED4 / RHR	1997	Auto 6
C4 Picasso 7 places					
1.6 HDi FAP* Pack, Pack Ambiance, Exclusive	10/2006 >	UA9HZC	DV6TED4 / 9HZ	1560	Manuelle 5
1.6 HDi FAP* BVMP6 Pack, Pack Ambiance, Exclusive	10/2006 >	UA9HZH	DV6TED4 / 9HZ	1560	BVMP** 6
2.0 HDi FAP* BVMP6 Pack Ambiance, Exclusive	10/2006 >	UARHJH	DW10BTED4 / RHJ	1997	BVMP** 6
2.0 HDi FAP* Auto 6 Exclusive	10/2006 >	UARHRJ	DW10BTED4 / RHR	1997	Auto 6

* : Filtre à particules

** : Boîte de vitesses manuelle pilotée

IMPLANTATION DES ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION

**PLAQUE CONSTRUCTEUR (1)**

La plaque constructeur sous la forme d'une plaque métallique rivetée dans le compartiment, se trouve sur le passage de roue droit et comporte les caractéristiques suivantes :

- Nom du constructeur
- Numéro d'homologation
- Numéro de série
- Poids maxi autorisé en charge
- Poids maxi autorisé en charge avec remorque
- Poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- Poids maxi autorisé sur l'essieu arrière

ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (2)

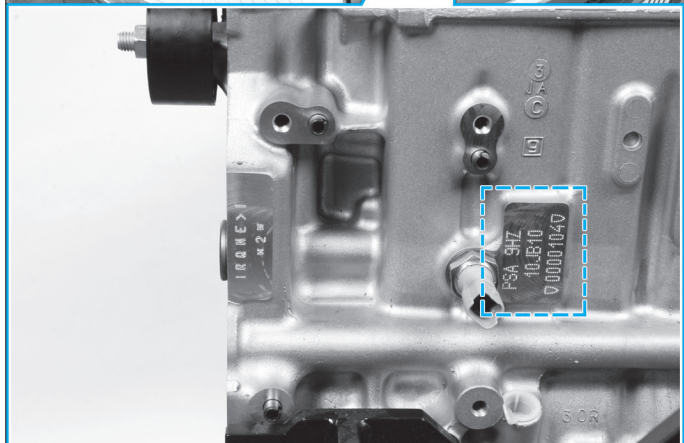
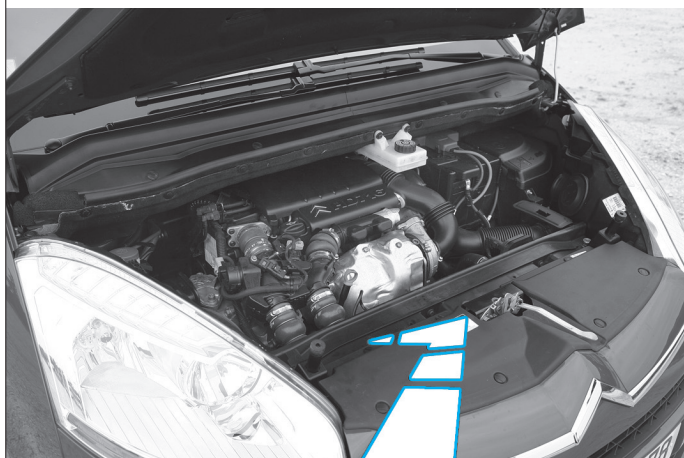
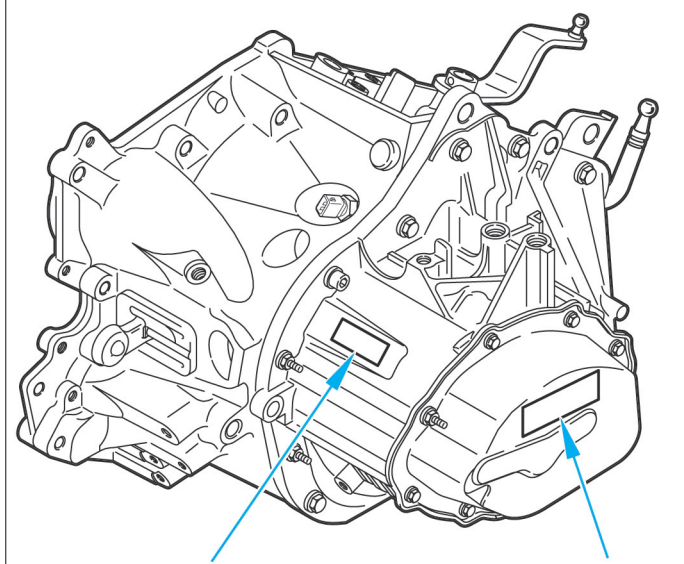
Cette étiquette est collée sur le montant de la porte conducteur. Elle indique dans l'ordre :

- Préconisations des pressions de gonflage des pneumatiques.
- Caractéristiques des pneumatiques.
- Type de pneumatiques.
- Préconisation de pression de gonflage de la roue de secours.
- Numéro après vente (pièces de rechange) (N° OPR).
- Référence de la couleur de la carrosserie.
- Numéro de séquence (besoin interne usine).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (3)

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

- Inscrit sur la plaque constructeur (1),
- Gravé sur la tourelle d'amortisseur AVD (3a),
- Visible sur une plaque au travers du pare-brise, côté conducteur (3b).

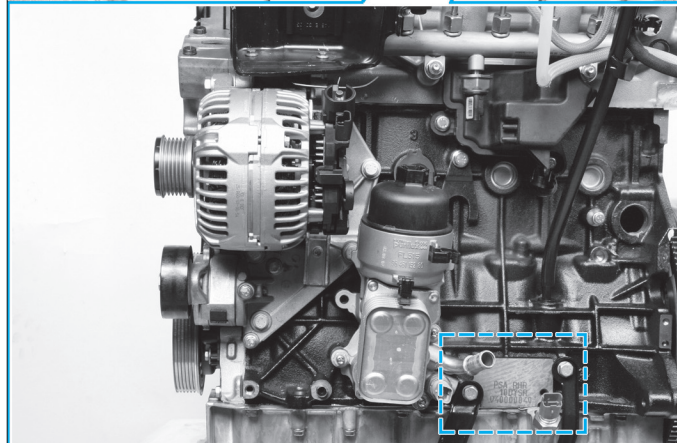
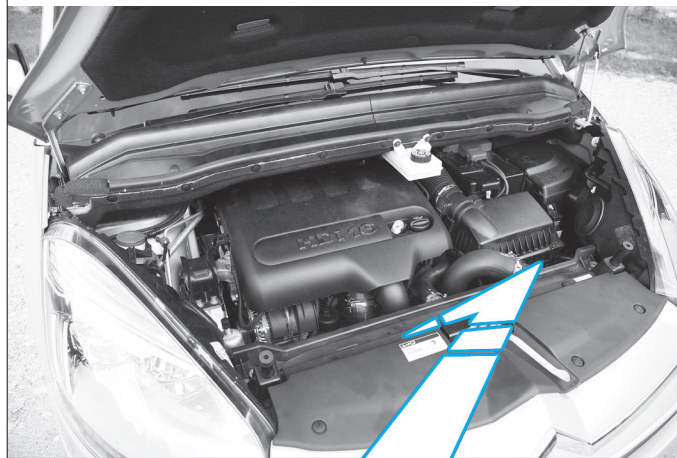
IDENTIFICATION MOTEUR DV6**IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES****IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES**

- A.** Emplacement de gravage du repère et du numéro de séquence.
B. Emplacement de l'étiquette d'identification.

RÉFÉRENCE MOTEUR

Les types moteurs sont gravés sur l'avant des blocs-cylindres à proximité des supports accessoires. Ils comprennent :

- Le repère organe,
- Le type réglementaire,
- Le numéro d'ordre de fabrication.

IDENTIFICATION MOTEUR DW10

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Une première identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur le carter de pignonnérie (A). Une seconde est réalisée par une étiquette collée sur le carter arrière de la boîte (B).

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (m)

	5 places	7 places
Longueur/Empattement	4,47/2,73	4,59/2,73
Voies AV/AR	1,51/1,54	
Largeur HT/sans rétro	2,10/1,83	
Porte à faux AV/AR	0,99/0,75	0,99/0,87
Hauteur *	1,66 à 1,68	1,66 à 1,71

* Suivant suspension et barre de toit

MASSES (kg)

	DV6		DW10	
	5 places	7 places	5 places	7 places
A vide en ordre de marche	1489*/1499	1530*/1539	1581	1620
Total en charge	2050*/2060	2250	2140	2320
Total maxi roulant autorisé	3130	3130	3540	3620
Maxi admissible sur l'arrière	1210			
Maxi sur le crochet d'attelage	60	50	60	60
Maxi d'une remorque non freinée	750			
Maxi sur les barres de toit	100	80	100	80

* Avec boîte de vitesses manuelle


CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	DV6		DW10
	BVM	BVMP*	
Vitesse maxi (km/h)	180		195
400 m départ arrêté (s)	18,5	18,7	18,4
1000 m départ arrêté (s)	34,1	34,3	33,3
0 - 100 km/h (s)	12,5	13,2	12,4
Consommation : (l/100 km) / Émission CO2 (g/km)			
- Cycle urbain	7,3/190	6,8/176	7,9/206
- Cycle extra-urbain	5,1/135	5,1/135	5,1/132
- Cycle mixte	5,9/155	5,7/150	6,1/159

* Boîte de vitesses manuelle pilotée

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Version	Jantes (montes de série)	Jantes (montes optionnelles)	Pneumatiques (montes de série)	Pneumatiques (montes optionnelles)
Base	Jante en tole de 15"	—	205/65 R 15	—
Pack	Jante en tole de 16"	—	215/55 R 16	—
Pack Ambiance	Jante en tole de 16"	Alu 16" Managua ou Alu 17" Volubilis	215/55 R 16	215/55 R16 ou 215/50 R17
Pack Dynamique	Alu 17" Volubilis	Alu 18" Krakatoa	215/50 R 17	215/45 R18
Exclusive	Alu 16" Managua	Alu 17" Volubilis ou Alu 18" Krakatoa	215/55 R 16	215/50 R17 ou 215/45 R18

Pression de gonflage (bar)

Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
205/65 R 15	2.4	2.4	3.4	3.2
215/55 R 16	2.4	2.4		
215/50 R 17	2.6	2.6		
215/45 ZR 18	2.6	2.6		

Couple de serrage de la roue : 10 daN.m.

LEVAGE



Le souassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

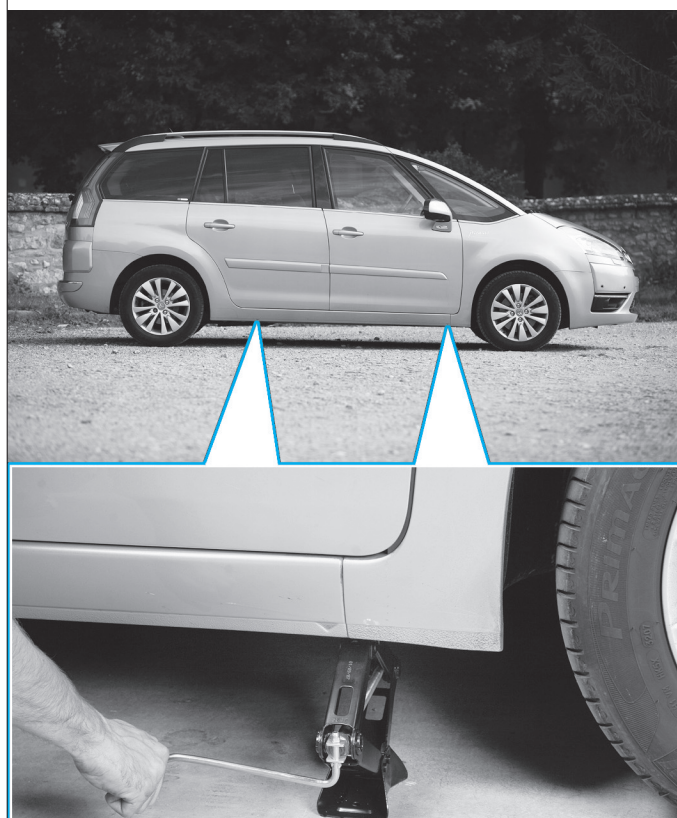
AVEC UN PONT ÉLEVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE



REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se visse au travers du bouclier après dépose d'un cache situé à l'arrière droit.

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol. Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

PARTICULARITÉS DE LA BOÎTE DE VITESSES MANUELLE PILOTÉE

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de positionner le levier de sélecteur en position "N".

IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE AVANT



IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE



PROGRAMME D'ENTRETIEN

PLAN D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donnée à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 20 000 km moteur 1.6 HDi et 30 000 km moteur 2.0 HDi dans le cas d'une utilisation normale. Il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé de raccourcir l'intervalle entre chaque entretien, 15 000 km pour le moteur 1.6 HDi et tous les 20 000 km moteur 2.0 HDi ou tous les ans

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif d'huile moteur respectant les normes de qualité et de viscosité, prescrit par le constructeur voir autocollant dans le compartiment moteur et au chapitre "Moteur" correspondant.

CONDITIONS NORMALES

Opérations de base	Km / temps	
	1.6HDi	2.0HDi
Vidange de l'huile moteur	20 000 / 2 ans	30 000 / 2 ans
Remplacement :		
filtre à huile moteur	20 000 / 2 ans	30 000 / 2 ans
Remplacement du filtre d'habitacle		
Filtre à gasoil	60 000 / 4 ans	
Filtre à air		
Courroie de distribution	240 000 / 10 ans	
Liquide de frein	2 ans	
Filtre à particules	160 000	180 000
Niveaux :		
– Liquide de lave-vitres	20 000 / 2 ans	30 000 / 2 ans
– Liquide de refroidissement		
– Liquide de freins		
– Liquide de direction assistée		
– Batterie		
Contrôles :		
– Feux éclairage et signalisation	20 000 / 2 ans	30 000 / 2 ans
– État et pression des pneumatiques		
– Étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, boîte de vitesses)		
– État des balais d'essuie-vitre, de la ligne d'échappement, des courroies d'accessoires, des gaines (transmission, rotule, crémaillère de direction)		
– Usure des plaquettes de freins		
– Étriers, disques et canalisations de freins	60 000 / 4 ans	
– Étanchéité des amortisseurs		
– Tension courroie(s)		
Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations		
Purge du filtre à carburant	20 000 / 2 ans	30 000 / 2 ans
Lecture des mémoires autodiagnostic		
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance		
Complément Eolys 176	120 000	120 000

CONDITIONS SÉVÈRES

Opérations de base	Km / temps	
	1.6HDi	2.0HDi
Vidange de l'huile moteur	15 000 / 2 ans	20 000 / 2 ans
Remplacement :		
filtre à huile moteur	15 000 / 2 ans	20 000 / 2 ans
Remplacement du filtre d'habitacle		
Filtre à gasoil	40 000 / 4 ans	45 000 / 4 ans
Filtre à air		
Courroie de distribution	180 000 / 10 ans	
Liquide de frein	2 ans	
Filtre à particules	160 000	180 000
Niveaux :		
– Liquide de lave-vitres	15 000 / 2 ans	20 000 / 2 ans
– Liquide de refroidissement		
– Liquide de freins		
– Liquide de direction assistée		
– Batterie		
Contrôles :		
– Feux éclairage et signalisation	15 000 / 2 ans	20 000 / 2 ans
– État et pression des pneumatiques		
– Étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, boîte de vitesses)		
– État des balais d'essuie-vitre, de la ligne d'échappement, des courroies d'accessoires, des gaines (transmission, rotule, crémaillère de direction)		
– Usure des plaquettes de freins	40 000 / 4 ans	45 000 / 4 ans
– Étriers, disques et canalisations de freins		
– Étanchéité des amortisseurs		
– Tension courroie(s)		
Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations		
Purge du filtre à carburant	15 000 / 2 ans	20 000 / 2 ans
Lecture des mémoires autodiagnostic		
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance		
Complément Eolys 176	120 000	120 000